



Master droit des affaires et école de commerce

Par R27s05

Bonjour

Je suis actuellement en année sabbatique après 4 ans en école de commerce.
3 ans de business et management et 1 an de master 1 finance.

J'ai toujours été passionnée par le droit et de ce fait je souhaiterais faire en droit des affaires afin d'être juriste d'entreprise.

J'ai trouvé une école qui m'accepte en bac+5 ou bac+4 ça dépendra de moi.

l'école en question prévoit une prépa pour le concours du barreau (étant donné que j'ai besoin d'un master en droit pour candidater, mon background en école de commerce ne semble pas poser problème.

En plus de la prépa de l'école qui est une prépa estivale, je compte faire une prépa également d'une année, ma question est la suivante,; je sais qu'énormément d'étudiants en droit échouent l'examen du barreau et que 30 a 40% seulement l'ont du premier coup.

EST-CE QUE AVEC UNE ANNÉE EN DROIT DES AFFAIRES, UNE PRÉPA ESTIVALE ET UNE PRÉPA SUR UN AN, JE PEUF RÉELLEMENT PRÉTENDRE AVOIR SUFFISAMMENT DE CONNAISSANCES POUR LE CFRPA ?

J'ai également envisagé de suivre les cours en ligne de ASSAS ou PARIS SACLAY pour avoir une méthodologie et un peu plus de connaissances en droit mais la charge de travail me semble énorme

Je ne sais pas du coup quelles options envisager ou si d'autres possibilités me sont ouvertes.

Merci d'avance pour la réponse.